

# INSTITUT PAUL DELOUVRIER

75 avenue des Ternes  
75017 PARIS

Tél. : 01-55-37-13-20 - Fax : 01-55-37-92-01

E-mail : instdelouvrier@wanadoo.fr

Site : <http://www.delouvrier.org>

SIRET : 434 595 096 00034

## RAPPORT D'ACTIVITÉ 2012

### 1- Fonctionnement interne

#### 11- Réunion du conseil de surveillance du 13 mars 2012

Le Conseil de surveillance, mis en place à la suite de la modification des statuts de l'Institut, s'est réuni pour la première fois le 13 mars 2012. Il a procédé à l'élection de son président. Christian BOUVIER, président du conseil d'administration sortant, a été élu président du conseil de surveillance à l'unanimité.

Le procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du 19 octobre 2011, le rapport d'activité 2011 et rapport financier de l'exercice 2011 ont été adoptés.

L'entrée au conseil de surveillance de MM. Jean CORNILLAUD et Philippe CEBE est approuvée. Elle sera ratifiée lors de la prochaine assemblée générale.

#### 12- Réunion du conseil de surveillance du 10 octobre 2012

Le procès-verbal de la réunion du 13 mars 2012 a été approuvé.

L'entrée au conseil de surveillance de MM. Matthieu DELOUVRIER et Bernard DUBOIS a été approuvée. Elle sera ratifiée lors de la prochaine assemblée générale. M. Bouvier rappelle que le conseil d'administration de l'Institut avait validé la convention de prestation sur le baromètre signée avec le cabinet SWENSEE dont Matthieu DELOUVRIER est le dirigeant. Son intégration au conseil de surveillance ne pose donc pas de problème.

Guy SNANOUDJ a été élu président du directoire de l'Institut.

Un point sur les finances en 2012 a été présenté. Les perspectives 2013 ont été tracées avec un budget prévisionnel

## 2- Activités de l'Institut

### 21- Le baromètre sur les services publics

#### 212 – Le baromètre européen

L'Institut réalise avec l'institut de sondage BVA un baromètre européen dont l'objectif est de comparer, selon les pays, l'opinion des citoyens européens sur leurs services publics. La deuxième vague a été publiée en juin 2012<sup>1</sup>. Cette mesure de l'image des services publics en Europe a été réalisée en Allemagne, Angleterre, Espagne, France et Italie.

#### Enseignements du baromètre

I – L'emploi, l'éducation et santé sont les préoccupations majeures des européens. Tous sont assez peu satisfaits de l'action de leurs Etats dans ces différents domaines.

1. La problématique « emploi » reste la préoccupation majeure des européens. Après avoir beaucoup et partout reculé en 2011 – pour une part à cause d'un effet de rattrapage (elle avait beaucoup progressé en 2010) et pour une autre part à cause de la poussée de la thématique « éducation », en France notamment – elle reprend ses droits et ses niveaux habituels (niveau de 2009) avec l'annonce de nouvelles inquiétudes économiques sur fond de plans sociaux et de nouvelle crise de l'euro.

2. Dans le détail, les attentes des européens divergent ici ou là sur certaines préoccupations. L'emploi est très prioritaire dans les pays du sud, dont la France (plus de 60% de citations en France, Espagne et Italie) et nettement moins en Grande-Bretagne (44%) et surtout en Allemagne (30% seulement). L'éducation intéresse surtout les Français et les Espagnols (56% et 55% contre 24% des Italiens). La santé est un sujet de préoccupation nettement plus marqué en Espagne et en Grande-Bretagne (47% et 42%) qu'ailleurs en Europe (39%). Enfin la fiscalité, même si elle reste une préoccupation plus mineure, progresse sensiblement en France (+4 points) depuis l'arrivée de la nouvelle majorité au pouvoir.

3. Malgré ces spécificités propres à chaque pays, la tendance générale est à la confirmation d'un triptyque de priorités portant sur l'emploi, l'éducation et la santé. A l'inverse, la défense et la culture sont partout les parents pauvres en termes de préoccupations des européens. Il existe donc bel et bien un consensus global en Europe pour hiérarchiser les priorités en matière de services publics. Il existe aussi – malheureusement – une grande convergence des européens pour se déclarer majoritairement insatisfaits en tant qu'utilisateur. Le niveau moyen de satisfaction dans les cinq grands pays n'est que de 37% de bonnes opinions, et aucun de ces cinq pays ne dispose d'une majorité d'utilisateurs satisfaits (au mieux 45% de satisfaction en Allemagne).

II - Tous mécontents, mais pas tous autant ! Les jugements des Français sont dopés par la campagne électorale. Au palmarès des pays perçus comme les plus performants en matière de services publics, l'Allemagne est toujours première, la France deuxième, et les pays du sud, derniers

---

<sup>1</sup> Disponible sur le site de l'Institut [www.delouvrier.org](http://www.delouvrier.org)

1. Si tous les peuples d'Europe sont majoritairement insatisfaits, ils ne le sont pas tous au même niveau, ni ne connaissent les mêmes évolutions. Alors que les Français étaient les plus sévères quant à l'action de l'Etat dans ses domaines prioritaires de compétence, la France est cette année le pays où les jugements sur les services publics s'améliorent le plus : +7 points en moyenne sur les différents domaines alors que le niveau moyen d'appréciation en Europe baisse de 3 points par rapport à 2011. Grâce à cette progression notre pays se classe troisième alors qu'il était dernier l'an passé. Reste que la césure existant entre le nord et le sud de l'Europe se confirme : l'Allemagne se classe première avec un niveau honorable de 45% de satisfaction, le Royaume-Uni deuxième avec 41% tandis que l'Espagne est avant-dernière avec 31% de satisfaction et l'Italie dernière avec seulement 26% de satisfaction. La France pays équidistant entre le nord et le sud de l'Europe se situe désormais à un niveau médian, 3ème avec 38% de satisfaction.

2. Tel n'est pas le classement global effectué par les Européens sur leur palmarès des pays les plus performants en matière de services publics. Sur celui-ci la France est deuxième, derrière l'Allemagne et devance nettement la Grande-Bretagne. Même s'ils restent assez sévères s'agissant des jugements détaillés domaine par domaine, les Français retrouvent un certain chauvinisme et classent leur pays premier (avec 92% de citations), ce qu'ils ne faisaient pas sous la présidence Sarkozy. Comme aimait à le dire l'ex-Président, « quand les Français se considèrent, ils se désespèrent, quand ils se comparent, ils se consolent ! » Pas de changement en revanche sur les deux pays du sud de l'Europe, toujours classés derniers (y compris par eux-mêmes) sur ce palmarès.

III - Partout en Europe, l'Etat reste l'acteur le plus crédible pour améliorer les services publics. France et Allemagne se distinguent tout de même nettement, la première étant plus jacobine, la seconde plus ouverte à l'intervention des régions.

1. Comment améliorer la satisfaction des citoyens-usagers et donc, rendre plus efficaces les grands domaines d'action publique ? « Par l'Etat » nous répondent en cœur l'ensemble des européens. Tous croient bien plus en l'Etat qu'en les régions (59% contre 26%), l'Europe (8%) ou le secteur privé (5%). Evidemment, un clivage net existe entre les deux pays emblématiques du jacobinisme et du fédéralisme : en France, l'Etat est cité par 67% des interviewés alors qu'il ne l'est « que » par 53% des Allemands. En revanche, assez curieusement, l'Espagne, qui est un pays où beaucoup d'autonomie est accordée aux grandes régions, se situe à un niveau équidistant (60%) entre l'Allemagne – pays qui pourtant lui ressemble de ce point de vue – et la France, qui pourtant est beaucoup plus centralisé.

2. Il existe un consensus en Europe pour penser que l'Etat est l'acteur-clé pour porter les améliorations dans tous les domaines qui relèvent de ses fonctions régaliennes historiques (rendre la justice, pouvoir de coercition et de lever des impôts). Ainsi, il est quasiment seul cité s'agissant de la justice (73%), de la fiscalité (70%) ou encore – dans une moindre mesure – de la police (62%). Il en est de même s'agissant des sujets relevant de l'état-providence : la

sécurité sociale (70%) et la santé (66%). Inversement, les européens sont assez ouverts à une alternative régionale dans des domaines comme l'environnement (36% citent l'Etat et 34% les régions et communes) ou le logement (32% contre 49%) où la proximité peut s'avérer un atout.

## 213 – Le baromètre national

Une quatorzième vague du baromètre national a été publiée en décembre 2012<sup>2</sup>. Elle s'est inscrite dans le cadre de la confirmation, voire du renforcement, de l'appui de l'Etat à cet outil, ainsi qu'à son recours. En effet, la convention signée avec la direction générale de la modernisation de l'Etat (DGME) a été confortée par la direction de la modernisation de l'action publique (DIMAP). Cette dernière prévoit d'utiliser le baromètre BVA-Institut Paul Delouvrier pour ses évaluations de l'action de l'Etat.

La synthèse des résultats est la suivante :

1- Opinion des Français : l'emploi remonte en flèche en termes d'attentes, tandis que l'opinion des Français sur l'action de l'Etat rechute aux niveaux habituels observés sous la Présidence Sarkozy.

Poussée spectaculaire des attentes des Français en ce qui concerne l'emploi : après avoir nettement baissé entre 2010 et 2011 (passant de 58% à 46% des citations comme attente prioritaire), à un moment où le sentiment des Français était que les conséquences sociales de la crise pourraient – enfin – s'atténuer, la priorité accordée à l'emploi en matière d'action publique explose en cette fin d'année marquée par les annonces de plans sociaux.

L'emploi reprend seul, plus que jamais, la première place des préoccupations des Français avec un niveau record de citations comme priorité majeure : 66%, soit 20 points de plus qu'il y a un an ! Si novembre 2011 consacrait souvent des mesures atypiques (car plus optimistes) sur tous ces thèmes, campagne présidentielle oblige, ce niveau d'attente sur l'emploi est encore plus élevé que celui que nous constatons les années précédentes (58 à 59%). Cette préoccupation rejoint une mesure faite par BVA sur le sentiment d'employabilité des Français qui atteint en cette fin 2012 son plus bas niveau en une décennie de mesures, alors qu'il était au sommet en 2010.

Exception faite de 2011, année préélectorale porteuse, comme toujours, d'un peu plus d'espoirs et de jugements positifs, le baromètre consacre de nouveau un large mécontentement des Français quant à l'action de l'Etat dans la plupart de ses principaux domaines d'intervention. Avec seulement 42% de bonnes opinions, soit 8 points de moins qu'en novembre 2011, le niveau de jugements positifs des Français sous la présidence Hollande renoue avec les très bas niveaux constatés sous celle de Sarkozy en 2009 et 2010 (42% et 43%). Elle est inférieure à celle constatée en 2007, quelques mois après l'arrivée à l'Elysée de N. Sarkozy (47% de niveau moyen).

2- Satisfaction des usagers : stabilité globale mais rechute de la justice, baisse sensible sur l'éducation et net progrès pour la police.

Concernant les usagers, le niveau moyen de satisfaction constaté se situe toujours à un bon niveau (74%), conforme à ceux des années précédentes (76% en 2011 et 73% en 2010) et

---

<sup>2</sup> Disponible sur le site [www.delouvrier.org](http://www.delouvrier.org)

toujours très contrasté selon les services publics. Dans le détail la satisfaction évolue peu selon les services – à une seule exception près (la justice), elle oscille au maximum entre +3 et -3 points –

La seule exception, la justice, consacre un service qui avait bondi exceptionnellement (+14 points) en 2011, sans doute dans la foulée des promesses du futur Président lors de la campagne présidentielle. Retour à la case départ en cet automne 2012 : avec 53% d'utilisateurs satisfaits, la justice rechute de 15 points pour retrouver ses niveaux habituels d'autrefois et sa dernière place.

Pour les autres services ayant connu une évolution (plus modeste), notons la remontée de la satisfaction des utilisateurs de la police (+3 points et encore un bon point pour Manuel Valls) et la baisse concomitante de celle des utilisateurs de l'éducation nationale (-2 points et même -9 points sur l'attente prioritaire de fournir des savoirs fondamentaux), signe que pointe déjà une certaine déception sur la seule promesse forte du candidat Hollande.

## **214- Focus sur l'éducation.**

Dans la perspective du colloque sur l'éducation (voir § 24 ci-après), l'Institut a demandé à BVA d'ajouter au baromètre un chapitre spécifique sur ce thème.

La première attente vis-à-vis de l'éducation est la communication et le transfert des connaissances. La deuxième concerne l'orientation des élèves. Ensuite, il y a la réduction des inégalités, l'acquisition du sens de la discipline, l'insertion professionnelle, la disponibilité des enseignants, et la qualité des services administratifs. L'attente vis-à-vis du transfert des connaissances est encore plus prioritaire que les années passées. En 2012, la communication du savoir a augmenté au détriment de toutes les autres attentes, et notamment d'une attente qui était importante : l'orientation.

La satisfaction a baissé de manière générale pour les utilisateurs de l'éducation nationale, après une amélioration peut-être anormale en 2011. On est en dessous des niveaux de 2010 et sur un *trend* légèrement descendant pour les utilisateurs de l'éducation nationale.

L'éducation nationale est dans une position relative moyenne, meilleure que la justice et moins bonne que la santé.

75% des élèves n'ont jamais eu recours à de l'accompagnement scolaire. 33% des élèves des lycées y ont eu recours, très peu dans l'enseignement supérieur. En moyenne, 23% des élèves interrogés ont eu recours à l'accompagnement scolaire.

Questions sur la réussite scolaire et la notion de plaisir : 36% des élèves interrogés estiment avoir réussi, ce taux diminuant avec l'âge : enfants du primaire : 48%, collégiens : 34%, lycées : 26%. Le thème du plaisir reflète une même tendance, avec cependant un creux pour les collégiens. On note que les enfants qui ont le moins de plaisir sont issus de familles monoparentales.

Question sur le sens de la réussite scolaire. L'acquisition de connaissances et d'une culture arrive en tête. Les parents d'élève évoquent la possibilité de trouver un emploi dans le futur, en particulier chez les bénéficiaires de bourses et les élèves de l'enseignement supérieur.

Epanouissement personnel de l'élève et l'accès à des études supérieures de qualité complètent la liste des éléments qui se détachent.

La compilation de toutes ces données a conduit BVA à identifier quatre groupes principaux : les *alpinistes solitaires* (15%), les *décrocheurs* (14%), les *participants contraints* (33%) et les *investis épanouis* (38%).

Les décrocheurs se trouvent plutôt au collège, les alpinistes plutôt à l'université, les investis épanouis dans le primaire, les contraints dans le collège et le lycée.

Les décrocheurs se situent surtout dans des familles monoparentales, alors que les épanouis sont des enfants en primaire de parents jeunes.

Les épanouis ont plutôt des parents qui ont le bac ou un diplôme supérieur, les autres ayant plutôt des parents titulaires d'un diplôme inférieur.

Corrélation également avec les revenus : les alpinistes solitaires n'ont pas de soutien des parents, les décrocheurs en ont un petit, les investis ont un soutien moyen et les épanouis bénéficient du soutien le plus élevé.

Les épanouis ont une satisfaction plus forte que la moyenne vis-à-vis de l'éducation nationale, les contraints et les décrocheurs moins forte, les alpinistes une satisfaction égale à la moyenne.

En ce qui concerne les attentes : les décrocheurs et les alpinistes peuvent être qualifiés de pragmatiques : ils favorisent l'insertion professionnelle et l'orientation vers les bonnes filières. Les épanouis et les contraints mettent en premier la communication du savoir.

Les alpinistes, qui sont surtout dans les études supérieures, sont, avec les décrocheurs, surreprésentés parmi les boursiers. En ce qui concerne l'accompagnement scolaire, la population des contraints est largement au-dessus de la moyenne (44% pour une moyenne de 23%).

## **22- Découverte des métiers – ambassadeurs des métiers**

Grâce à l'implication de Jean Cornillault, la présence de l'Institut en Essonne sur le thème de la découverte des métiers s'est poursuivie en 2012. Comme les années précédentes, l'Institut était présent aux « Trophées de la découverte », manifestation organisée le 10 mai par l'Inspection Académique de l'Essonne (l'académie de Versailles) en vue de favoriser l'initiative des élèves des établissements scolaires en matière de promotion des métiers.

L'activité d'ambassadeur des métiers s'est poursuivie, en liaison, notamment, avec l'Ordre National du Mérite. Cette action s'inscrit dans le cadre de la politique de lutte contre les discriminations telle qu'elle est promue par le Conseil général de l'Essonne. En effet, en permettant à des collégiens et des lycéens de découvrir l'existence et le contenu de métiers inconnus d'eux, elle favorise l'élaboration de projets d'avenir moins ou pas soumis aux contraintes de la fatalité sociale.

Au cours de l'année scolaire 2011-2012, M. Cornillault a participé à 7 forums touchant 4 collèges et 3 lycées. L'intérêt de ces opérations est toujours aussi grand, mais des problèmes pratiques de surcharge des personnels de direction obligent parfois à annuler ces opérations.

Au cours de l'année 2011, le ministre de l'Education nationale et le président de l'Association Nationale des Membres de l'Ordre National du Mérite ont signé un accord pour la création du Prix de L'Education Citoyenne. La mise en place pratique de ce prix a commencé dans certains départements et s'est faite en Essonne en 2012. Les premiers prix ont pu être distribués.

## **23- Soutien scolaire**

En septembre 2012, un petit déjeuner a réuni l'ensemble des enseignants et des responsables du Lycée COLBERT et de la Fondation Un Avenir Ensemble à la Maison des Polytechniciens. On a pu accueillir de nouveaux volontaires dont beaucoup sont maintenant opérationnels.

La collaboration avec l'association TREMPLIN se poursuit. Monsieur Bouttes, animateur de l'action, donne au mois de septembre un cours de pédagogie aux jeunes polytechniciens qui passent ensuite 6 mois dans les lycées de Seine Saint Denis

Quatorze élèves du lycée Colbert de Paris bénéficient d'un soutien scolaire depuis octobre 2012. Les résultats connus sont très satisfaisants. A noter qu'une élève de 2008 termine le cursus de l'ESTACA et sera dans la vie professionnelle en octobre 2013.

M. Jean –Marie Thomas assure la coordination des cours donnés par 5 enseignants.

Au cours du premier semestre 2012, une visite de l'établissement des Mureaux d'EADS a été suivie par plus de 60 élèves et professeurs du Lycée COLBERT. Cette visite a été très appréciée et une visite de l'établissement de SAFRAN à Vernon est programmée pour le 12 février prochain. Ces visites sont organisées par Philippe COUILLARD.

Les contacts avec la Fondation Un Avenir Ensemble ont commencé en 2006/2007 et se sont beaucoup développés depuis.

Nous avons actuellement une trentaine d'élèves qui reçoivent un soutien scolaire dans des salles à la Maison des Polytechniciens, à l'AX et à l'Institut Paul Delouvrier. J'ai l'accord du Collège de Polytechnique pour utiliser en cas de besoin des bureaux de leur entreprise.

Mme Gefflaut, qui assure la coordination des cours, a établi le bilan des cours en faisant connaître les résultats obtenus par les élèves aidés. Ce bilan est très satisfaisant.

A la demande de la fondation, nous avons trouvé un professeur d'allemand

La fondation est intéressée par l'organisation de visites d'entreprise pour ses filleuls comme nous le faisons pour le lycée COLBERT

En conclusion le soutien aux jeunes de milieux défavorisés continue à se développer grâce à l'implication des animateurs des actions, des responsables des institutions parties prenantes et des bénévoles qui consacrent temps et dévouement pour le seul profit des jeunes concernés.



## **24- Colloque « Le modèle républicain à l'épreuve de l'enseignement »**

L'Institut Paul Delouvrier, fidèle à ses engagements sur la modernisation de l'Etat et à la mémoire de Paul Delouvrier qui s'est tant investi dans les dossiers de la jeunesse, a organisé, en partenariat avec la Fondation EDF, la Fondation Un Avenir Ensemble de la Grande Chancellerie de la Légion d'Honneur et l'association TREMPLIN, un colloque sur « Le modèle républicain à l'épreuve de l'enseignement ». Il s'est tenu le 17 décembre 2012 dans les locaux du Conseil économique, social et environnemental (CESE). Il a été ouvert par Monsieur Xavier NAU, représentant du président du CESE, Monsieur Jean-Paul DELEVOYE, rapporteur de l'avis sur « Les inégalités à l'école » publié en septembre 2011<sup>3</sup>. Sont ensuite intervenus : Matthieu DELOUVRIER, administrateur de l'Institut Paul Delouvrier, qui a présenté le chapitre « Education nationale » de décembre 2012 du baromètre BVA-Institut Paul Delouvrier sur l'opinion des Français et des usagers sur les services publics de l'Etat ; Monsieur Pierre TAPIE, président de la Conférence des Grandes Ecoles, qui a présenté son projet d'Institut Horizons-Métiers ; Monsieur Pierre MERLE, professeur d'université à Rennes, sociologue de l'éducation, qui a fait un exposé sur les inégalités de réussite scolaire. Le colloque, animé par Jean-Pierre TIFFON, a donné lieu à de riches échanges avec la salle composée de spécialistes de l'éducation (syndicalistes, enseignants,...), de bénévoles engagés dans le soutien scolaire, de représentants d'associations et de représentants des institutions organisatrices. Après une synthèse des débats réalisée par Monsieur Christian BOUVIER, président de l'Institut Paul Delouvrier, le colloque a été conclu par Madame George PAU-LANGEVIN, ministre déléguée à la Réussite éducative, qui a souligné sa volonté de faire évoluer l'école pour qu'elle assure la sauvegarde et la promotion de notre modèle républicain.

Un compte-rendu détaillé de ce colloque a été établi. Il est disponible sur le site de l'Institut.

## **3- Activités diverses**

L'année 2012 a été ponctuée par les activités suivantes :

- présentation par Matthieu Delouvrier, à des spécialistes du logement et à des élus locaux du chapitre « Logement » du baromètre (18 janvier) ;
- entretien avec un étudiant dans le cadre de la rédaction d'un mémoire (31 janvier) ;
- participation aux Trophées de la découverte professionnelle (10 mai) ;
- présence à la remise des Trophées des associations organisée par la Fondation EDF (14 mai) ;
- présence à la manifestation de remise par le CIDAN<sup>4</sup> des Trophées du civisme dans les salons de la présidence du Sénat (14 juin) ;
- participation à l'assemblée générale de l'association Jean Monnet (14 septembre).

---

<sup>3</sup> Et de l'avis du CESE en date du 16 janvier 2013 sur le « projet de loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République ».

<sup>4</sup> Association « Civisme, défense, armée, nation ».



## 4- Résultat et bilan

### 41- Compte de résultat 2012

Les grands postes du compte de résultat sont les suivants (en euros) :

Produits	122 934,94
Charges	117 432,06
- dont Autres services extérieurs	78 997,96
- dont Charges de personnel	38 152,35
Résultat	5 502,88

### 42- Bilan 2012

ACTIF	Valeur brute	Amortissements et provisions	Valeurs nettes
Immobilisations	4 041,28	4 041,28	0
Créances			
Valeurs mobilières de placement	200 408,20	0	200 408,20
Disponibilités			
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>204 449,48</b>	<b>4 041,28</b>	<b>200 408,20</b>
PASSIF			
Fonds associatifs			79 433,66
Report à nouveau			58 894,77
Résultat de l'exercice			5 502,88
<b>TOTAL I- CAPITAUX PROPRES</b>			
Dettes fournisseurs et cptes rattachés			49 738,44
Dettes fiscales et sociales			6 838,45
<b>TOTAL III</b>			<b>56 576,89</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>			<b>200 408,20</b>